



PROJET POLITIQUE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Projet associatif - 2020 / 2025

PEP 43 - DIRECTION GÉNÉRALE

Résidence La Clôserie

3, route de Montredon - 43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 05 40 19 - accueilsecretariat.dg@pep43.org



La solidarité en action

Une association citoyenne, gestionnaire et militante

Notre association a une vocation à déceler, prendre en compte et faire valoir les besoins sociaux, les attentes et les problèmes des enfants en situation de fragilité, de handicap, de vulnérabilité, et leur apporter des réponses pertinentes et adaptées.

Pour ce faire en lien avec la Fédération des PEP, elle développe sa surface sociale et la coopération dans tous les domaines. Elle accroît sa notoriété et son influence pour orienter les politiques publiques.

Quelques prolégomènes

On oppose souvent agir et penser, comme si l'action avait plus d'importance dans la réalité que la pensée. Or, la pensée ne précède pas l'action, elle ne lui succède pas non plus, **la pensée est une action**.

Penser c'est agir, parce que c'est modifier les représentations du réel que nous portons en chacun de nous et par là, modifier volontairement ou involontairement nos modes actions.

Dans le prolongement de cette conviction « agir citoyennement pour la santé et la solidarité » est d'abord un acte de pensée ; un acte fondateur de l'action, au sens du « je peux » de l'homme capable, pour reprendre l'expression de Paul Ricoeur.

Penser le « je peux agir » citoyennement pour la santé et la solidarité conduit à identifier et comprendre les liens dynamiques entre le sens du vivre ensemble, le politique, et le sens de la proximité aux humains dans l'action sanitaire, médico-sociale et la clinique.

En cheminant dans la compréhension de ces liens, nous sommes conduits sur la crête de l'éthique, celle d'une **éthique sociale**, source d'engagement pour l'action tantôt sur le versant politique, tantôt sur le versant clinique.

Nous ne pouvons pas construire un projet associatif sans convoquer les notions fondatrices d'une éthique : **la dignité de la personne, le souci de l'autre, l'institution juste**.

DES VALEURS QUI GUIDENT ET NOURRISSENT NOS ACTIONS

Une association **solidaire**, selon le principe de fondation d'un contrat social. La solidarité est le principe qui assure l'autonomie de chacun et la valeur de l'individu.

Une association **créatrice de sens et de lien social**.

Le principe de l'accompagnement est au cœur de nos pratiques basées sur la considération et le respect.

Une association **laïque et pluraliste**, au sens d'une totale liberté de conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire ainsi que la liberté de tous les cultes.

La laïcité défendue par les PEP s'adresse à ce qu'il y a de commun à tous par-delà les différences.

Une association **humaniste**, la dimension humaine au cœur du travail des PEP doit être constamment rappelée afin que chacun soit perçu comme un individu dans sa singularité et sa globalité quels que soient sa situation et les problèmes spécifiques qu'il rencontre.

Affirmer la gouvernance associative

Autrefois présidés par les inspecteurs d'académie qui en fixaient les orientations, les associations départementales des PEP travaillaient sous l'égide du ministère de l'éducation nationale. La nouvelle donne de l'action sociale a conduit les PEP à s'ouvrir. Les PEP43 se sont élargis, au sein du conseil d'administration, à une **pluralité de profils** pour apporter des regards et des approches complémentaires en fonction de l'expérience, des savoirs faire et de l'expertise de chacun.



Le dénominateur commun reste les valeurs partagées et le projet commun qui les met en acte

- Se positionner à **chaque niveau territorial** (régional, départemental, local) comme acteur d'une **réflexion partagée** avec les pouvoirs publics, les collectivités et les partenaires
- Être **force de proposition** sur des projets pour renforcer la place des PEP dans le paysage associatif départemental
- Promouvoir l'image des PEP en s'appuyant sur ses projets et ses réalisations
- Articuler et équilibrer le rôle de la gouvernance et de la dirigeance
- Mettre en place des **modalités de travail adaptées** : copil par structure ou thématique, séminaires ...
- Développer et formaliser les attributions des administrateurs en cohérence avec l'évolution de l'organisation
- **Faciliter l'intégration** des nouveaux administrateurs
- Positionner les cadres comme porteurs des nouveaux enjeux et de l'accompagnement aux changements

RENFORCER NOTRE IMPLICATION DANS LE RÉSEAU PEP

La Fédération représente les associations départementales (AD), porte une parole politique, défend les intérêts des AD et à travers elles, ceux des personnes accueillies et/ou accompagnées. Elle **apporte appuis et conseils techniques** aux associations dans l'exercice de leurs missions.

Les mutations en cours et les réformes qui traversent le secteur médico-social ne font que renforcer le **rôle primordial des associations départementales**.

Les efforts et les ressources doivent être prioritairement dédiés aux actions relevant de l'AD43 ; il est toutefois important d'être présents dans les instances de l'Union régionale des PEP et **participer aux réflexions et aux décisions**.

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS

- Privilégier une réponse aux appels à projet en collaboration avec d'autres associations
- **Étudier les pistes de coopération** et/ou de subdélégation d'activités avec les autres AD de la région AURA
- Engager des **coopérations avec d'autres associations départementales (AD)** « par grappe » et/ou au niveau régional en s'appuyant sur des projets concrets ; les soutenir politiquement au niveau régional
- Développer des **coopérations avec les acteurs locaux** ; les formaliser ; être force de proposition au sein du GAMS
- Mettre en œuvre le **Dispositif intégré DITEP**, avec l'association l'ESSOR gestionnaire d'un ITEP, afin d'assurer une couverture territoriale sur les trois territoires de santé de la Haute-Loire thématique, séminaires ...
- Améliorer l'**équité territoriale de la répartition de l'offre IME** entre les 3 bassins de santé de la Haute-Loire en coordination avec les autres associations gestionnaires

METTRE EN ŒUVRE LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES

Dépistage précoce et prévention, inclusion sociale et professionnelle, primauté de l'accompagnement en ambulatoire

Mettre en œuvre le dispositif intégré ITEP (décret n° 2017-620 du 24 avril 2017)

- Proposer les différentes modalités d'accompagnement du DITEP sur les **trois territoires de santé** de la Haute-Loire
- Conduire des actions de dépistage pour **développer un accompagnement précoce** ainsi qu'un travail de prévention des ruptures de parcours scolaires (prévention d'une aggravation des troubles)
- Accompagner la **professionnalisation du public adolescent**

Mettre en œuvre le projet CMPP

- Conduire des actions de **dépistage** et de **prévention**
- Étudier la pertinence d'une antenne CMPP adaptée aux besoins identifiés sur le **secteur Brivadois** et en adéquation avec les ressources économiques et humaines de l'association
- Développer la **précocité des interventions**
- Développer une fonction d'expert en matière de **DYS complexes** : soins et accompagnements
- Évaluer et contractualiser le volume d'activité imparti à chaque mission

IME / SESSAD

- Améliorer l'adéquation de l'offre aux besoins médico-sociaux en améliorant l'**équité de la répartition des places sur le territoire**
- Envisager les différentes modalités d'accompagnement en intégrant **50% de l'offre en ambulatoire** et proposer des réponses de proximité, polyvalentes, à visée inclusive, permettant de fluidifier les parcours.



DEL / PREVENTION SANTE

Pérenniser un pôle **de services et d'actions**

- Installer un cadre d'exercice et des **ressources matérielles, financières et humaines** garantissant la consolidation des services du pôle.
- Trouver de **nouveaux financements durables**, gages du maintien et du développement des services actuels.
- Développer les services de **prévention santé** (Allo Ecoute Ado et Allo Ecoute Parents) régional en s'appuyant sur des projets concrets ; les soutenir politiquement au niveau régional
 - Augmenter le temps d'écoute des permanences téléphoniques destinées aux adolescents et à leurs parents
 - Mettre en place de nouveaux outils de communication adaptés à des besoins en constante évolution.
- Développer les **services d'accompagnement à l'éducation** (Sapad, Coup de pouce)
 - Poursuivre la coordination, conjointe avec l'Inspection académique, le Service départemental d'assistance pédagogique à domicile pour les élèves malades ou accidentés.
 - Maintenir et développer de nouvelles actions innovantes autour de la lutte contre le décrochage scolaire, comme les clubs de lecture Coup de pouce en classe préparatoire.
- **Mutualiser les ressources et les actions** entre le secteur DEL et le secteur médico-social
 - Développer les actions de prévention auprès des jeunes en mutualisant davantage les actions
 - Développer des actions de soutien à la parentalité
 - Initier des actions d'informations communes
 - Mutualiser les formations

PROMOUVOIR UNE ASSOCIATION APPRENANTE ET COMMUNICANTE

- Favoriser les situations d'apprentissage et de perfectionnement et augmenter ainsi les compétences et le capital social des salariés afin de mieux prendre soin des personnes vulnérables et **développer l'employabilité des salariés**
- **Encourager les initiatives** et la créativité pour faire face aux évolutions rapides de l'environnement et de la demande sociale
- Favoriser la **co-construction des projets** par une implication des salariés
- Préserver un **environnement de travail de qualité**
- Développer les **outils de communication interne** pour enrichir la connaissance respective des différents fonctionnements, des pratiques professionnelles et développer le sentiment d'appartenance à l'association
- Définir une politique de **communication externe** pour améliorer la connaissance de l'intérêt, de la valeur des actions des PEP, contribuer aux débats, aux réflexions dans le secteur, sur le territoire, présenter des propositions, la légitimité des PEP auprès de notre environnement institutionnel et associatif

VISER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE

- Développer un **système d'information par étape**
 - Déploiement du dossier informatisé de l'utilisateur et Serafin PH
 - Déploiement des modules planning, RH et gestion/comptabilité
 - Développement de nouvelles pratiques à partir des outils numériques : espaces collaboratifs, e-learning...
- Développer une démarche d'**amélioration continue** de la qualité
- Maintenir les **équilibres financiers et les investissements**, gages de la pérennité de l'association, de son indépendance et de son développement



PEP 43 - 2020 / 2025